

L'ARTAC organise le 3^{ème} colloque de l'Appel de Paris : « LA SANTE DES ENFANTS FACE A LA POLLUTION »

Les 12 et 13 avril 2011, l'ARTAC organise à la Maison de l'UNESCO le 3^{ème} colloque de l'Appel de Paris sur un sujet qui ne peut que tous nous concerner : **la santé de nos enfants face à une pollution croissante.**

En effet, les enfants et les femmes enceintes sont les plus touchés par les effets de la pollution environnementale et les cancers de l'enfant en font partie. L'ARTAC rassemblera lors de ce colloque les meilleurs spécialistes internationaux sur le sujet. Ce colloque s'adressera en particulier aux professionnels de la santé qui pourront ainsi mieux prendre en charge leurs patients atteints de ces différentes pathologies. Ce colloque s'adressera aussi aux organisations non-gouvernementales qui se mobilisent pour une reconnaissance de l'impact de la pollution sur la santé de nos concitoyens. Enfin, il s'adressera aux institutions et aux politiques français et européens afin de les sensibiliser et de les informer des conséquences néfastes de la pollution environnementale sur la santé publique.

Ce colloque sera ouvert par le Pr. Luc Montagnier, Prix Nobel de Médecine. **Il sera suivi d'un cours intensif de médecine environnementale les 14 et 15 avril également à la Maison de l'UNESCO. Ce cours s'adressera aux professionnels de la santé et aux étudiants de troisième cycle.**

L'ARTAC a organisé en 2004 à l'UNESCO un colloque intitulé « **CANCER, ENVIRONNEMENT ET SOCIETE** » réunissant de nombreux scientifiques internationaux de renom, des médecins et des représentants d'associations environnementales. Ce colloque a abouti à une déclaration historique sur les dangers sanitaires de la pollution chimique : *l'Appel de Paris*.

L'Appel de Paris a été signé par des milliers de scientifiques dont les trois Prix Nobel de Médecine français, Prs François Jacob, Jean Dausset et Luc Montagnier, par 350 000 citoyens européens et par les conseils de l'ordre ou syndicats médicaux des Etats - membres de l'Union Européenne.

L'Appel de Paris est toujours ouvert à signature

L'Appel de Paris comprend trois articles :

Article 1 : Le développement de nombreuses maladies actuelles est consécutif à la dégradation de l'environnement

Article 2 : La pollution chimique constitue une menace grave pour l'enfant et pour la survie de l'Homme

Article 3 : Notre santé, celle de nos enfants et celle des générations futures étant en péril, c'est l'espèce humaine qui est elle-même en danger.

A l'approche du vote du texte européen REACH qui règlemente la mise sur le marché des substances chimiques, l'ARTAC a organisé un deuxième colloque de l'Appel de Paris en 2006 à l'UNESCO intitulé « **ENVIRONNEMENT ET SANTE DURABLE : UNE EXPERTISE INTERNATIONALE.** » Ce colloque a abouti au Mémoire de l'Appel de Paris qui présente 164 mesures élaborées par 68 experts internationaux à mettre en œuvre dans le domaine de la santé environnementale, afin d'éviter ou d'atténuer les crises de santé publique que traverse aujourd'hui et que risque de traverser demain l'ensemble des Etats membres de l'Union Européenne.

Ces recommandations et mesures concernent les maladies principalement liées à la pollution chimique : cancers, stérilité, malformations congénitales, obésité, maladie du système nerveux, allergies...

Ce texte est devenu, comme l'Appel de Paris, une référence auprès des instances européennes.

Le troisième colloque de l'Appel de Paris concernera donc l'article 2 de cet Appel et s'adressera à un public spécialisé afin que ces nouvelles maladies soient mieux prises en charge et que nos enfants soient mieux protégés.

Pour toutes informations sur le colloque et sur le cours intensif, consultez notre site internet www.artac.info rubrique « Colloque et cours. »

**Télécharger l'appel à signatures
de l'Appel de Paris sur notre site ou appeler
l'ARTAC pour le recevoir**

AGENDA 2010

VENEZ NOUS RETROUVER LORS DES CONFERENCES SUIVANTES :

SEPTEMBRE

Samedi 11 :Conférence du Pr. Belpomme intitulée "Santé et environnement" organisée par l'Association Terre du Ciel à la salle municipale du Palace Pierre-Provence - Place de la Libération, à LOUHANS à 16h.

Dimanche 12 : Conférence du Pr. Belpomme intitulée "Recherches et savoirs sur le lien entre alimentation et santé des paysans et consommateurs : les pas franchis depuis 10 ans, les chemins des 10 ans à venir" à l'occasion des rencontres ASUNAK - Bio, Santé et Ecologie, organisée par l'Association Biharko Lurraren Elkarte à Hasparren (près de Bayonne) à 16h. Détails pas encore disponibles.

Samedi 18 : Participation du Pr. Belpomme au Colloque International d'Ayurveda organisé par le Centre Tapovan Normandie, à la Ferme d'Anneville, à SASSETOT LE MAUCONDUIT (Normandie) à 11h.

OCTOBRE

Samedi 09 : Conférence du Pr. Belpomme intitulée "Les causes environnementales à l'origine des cancers" organisée par l'Association "La Gymnastique Volontaire pour tous" à l'occasion du salon "Rencontres jardin et nature", à la salle Bel Air - Avenue de la Gare à FONTENAY LE COMTE à 20h30.

Samedi 30 : Conférence du Pr. Belpomme intitulée "Alimentation, pesticides et santé" organisée par l'Association "LURRAMA" à l'occasion de la 5^{ème} édition du salon de l'agriculture paysanne et durable parrainée par le Pr. Belpomme. Détails pas encore disponibles.

Les titres, dates et lieux des conférences sont susceptibles de modifications éventuelles indépendantes de notre fait, veuillez consulter l'agenda sur notre site internet.



L'EDITO

L'indépendance des recherches scientifiques

Par Jean HUSS,
Membre du Conseil de l'Europe
Député du Luxembourg

Si j'ai consenti à rejoindre le conseil d'administration de l'Artac, c'est évidemment à cause de l'engagement de cette dernière pour une recherche thérapeutique anticancéreuse indépendante au service des malades, mais aussi pour son approche basée sur l'analyse des causes environnementales, chimiques ou physiques, du cancer et d'autres maladies chroniques.

En effet, l'on ne peut que souscrire à l'analyse présentée par le Pr. Dominique Belpomme dans son livre : « Ces maladies créées par l'homme », et l'on ne peut que partager avec l'Artac cette priorité accordée à une politique de précaution et de prévention responsable, et efficace afin d'enrayer ou de faire régresser l'incidence du cancer et d'autres maladies environnementales.

Depuis une quinzaine d'années, ce ne sont plus seulement quelques lanceurs d'alerte, scientifiques indépendants ou organisations écologiques qui dénoncent la pollution insidieuse, progressive de nos milieux naturels et de notre chaîne alimentaire et qui tirent la sonnette d'alarme.

Les liens entre environnement pollué et l'incidence de nombreuses maladies sont actuellement de plus en plus reconnus par les instances internationales officielles (OMS) et par les autorités européennes : Commission, Parlement, Conseil des ministres.

Concernant les causes environnementales du cancer, un rapport extrêmement important élaboré par les meilleurs spécialistes américains et publié sous la responsabilité du très officiel « The President's Cancer Panel » vient d'ailleurs d'être adressé au Président américain Obama, rapport confirmant globalement les analyses et travaux de recherche de l'Artac.

Pourtant, il reste beaucoup de travail à accomplir ! En effet, un décalage énorme continue d'exister entre les beaux discours officiels, entre les grands « plans d'action européens en matière d'environnement et de santé » et la réalité concrète sur le terrain.

1. Concrètement, le lobbying des industriels en faveur de la défense de leurs intérêts commerciaux à court terme, lobbying très efficace effectué par l'action de cabinets spécialisés ou par la prise d'influence dans les comités d'expertise, continue de peser lourdement dans les décisions politiques, y compris au niveau européen.

2. Concrètement, la plupart des substances chimiques toxiques et cancérigènes restent en vente libre dans de nombreux produits et dans les circuits de commercialisation.
3. Concrètement, il n'y a eu jusqu'ici que très peu de réalisations vérifiables en matière d'une politique de santé publique réellement précautionneuse ou préventive.

L'Artac, fidèle à sa mission et en concertation avec ses partenaires, se doit donc de poursuivre son travail d'information critique et ses travaux de recherche indépendante en matière de cancer et d'autres maladies liées à l'environnement. Ensemble, soutenons ce combat !

L'antenne de l'ARTAC à Bruxelles



Christine Campagnac-Boulin est depuis quelques mois déléguée européenne de l'ARTAC. Elle s'attelle à ouvrir une antenne de l'ARTAC à proximité de Bruxelles dans le cadre d'une association internationale de droit belge dont le but essentiel sera de négocier avec les instances européennes

l'obtention de subventions de recherche dans les domaines de la cancérogénèse, des traitements et de la prévention des cancers. Cette antenne dont le siège sera un bureau aménagé au domicile de Mme Campagnac-Boulin fonctionnera par son intermédiaire sous contrôle de l'ARTAC.

M^{me} Campagnac-Boulin a déjà commencé à établir des relations avec les institutions européennes et universitaires ainsi qu'avec des associations basées à Bruxelles.

Les statuts de cette association seront déposés courant septembre après leur validation par le **conseil d'administration de l'ARTAC qui se réunit le 16 septembre à son siège parisien.**

Vous trouverez en particulier dans ce numéro:

- Le compte-rendu de l'Assemblée générale du 18 juin
- La confirmation des travaux de l'ARTAC aux Antilles françaises
- Les recherches ARTAC-CNRS
- Les nouveaux traitements du Sicem et du MCS
- Le 3ème colloque de l'Appel de Paris en avril 2011

Urgent ! A la fin de cette période estivale, pensez à régler votre cotisation ou faites un don afin que l'ARTAC continue ses recherches pour faire reculer le cancer.

Compte rendu de l'Assemblée générale du 18 juin 2010

Résumé du rapport moral du président

L'exercice 2009 a été très productif au plan des recherches scientifiques avec quatre publications dans des revues internationales à comité de lecture. L'ARTAC compte 219 adhérents et 575 donateurs au 31 décembre 2009 auxquels se rajoutent 208 adhérents et 326 donateurs à ce jour. Le bilan financier est équilibré avec un excédent de 69 821 euros. Quarante deux conférences ont été données durant l'année écoulée en France et à l'étranger. L'ARTAC a noué des liens de collaboration avec l'ISDE (la société internationale des docteurs pour l'environnement) et devrait se voir confier prochainement la présidence d'ISDE – France. Philippe Irigaray et le Pr. Belpomme ont été sollicités par les autorités publiques et politiques (AFSSET, Commission des affaires économiques du Sénat, le groupe UMP de l'Assemblée Nationale et différents parlementaires de l'Assemblée Nationale et du Sénat) pour plusieurs auditions sur les liens entre cancer et environnement, l'amiante et l'électrosensibilité. Invité par la Direction Générale Environnement de la Commission européenne, le Pr. Belpomme a été récemment convié à donner une conférence à Bruxelles sur les liens entre biodiversité et maladies.

La théorie que l'ARTAC a émise en 2004 sur les liens entre cancer et dégradation physique, chimique et biologique de notre environnement est en cours de confirmation au niveau international. De plus, nous avons décrit le syndrome d'intolérance aux champs électromagnétiques (SICEM), et afin de faire reconnaître par les autorités publiques de notre pays la maladie et le handicap qui en est la conséquence chez de nombreux malades, nous avons créé, en association avec le CRIIREM (centre de recherches et d'information indépendant sur les rayonnements électromagnétiques non ionisants), l'ASTRÉ, l'Alliance Scientifique pour le Traitement et la Réparation des Malades Électrosensibles.

Le 1er septembre 2009, le Pr. Belpomme a ouvert une consultation de cancérologie et deux autres de médecine environnementale. Ces consultations ont lieu à la clinique Allera-Labrouste, située aux 52 et 66 rue Labrouste dans le 15ème arrondissement de Paris, non loin du siège de l'ARTAC. Ainsi, tout en poursuivant nos recherches à l'ARTAC, de très nombreux malades sont-ils pris en charge.

Bref, une fois de plus, un énorme travail a été accompli, avec des résultats qui, après un quart de siècle d'existence de l'ARTAC, confirment son bien-fondé et sa stature internationale et donc lui ouvrent les portes d'une reconnaissance européenne ; mais à condition qu'elle se restructure, étende ses compétences, crée des structures-filles à l'étranger et surtout comble son déficit de communication. S'il y a place dans notre pays pour une troisième force associative dans le domaine de la lutte contre le cancer, et en Europe pour un Institut Européen de recherche sur les maladies environnementales, encore faut-il que nous en occupions l'espace. **Or tout cela ne sera possible que si nous unissons nos forces et si nous faisons l'effort de le vouloir.** Autrement dit, épris de considération et de commisération à l'égard de ceux qui partout dans le monde souffrent des méfaits environnementaux, nous nous engageons résolument et efficacement dans un tel combat.

Les nouveaux administrateurs de l'ARTAC

Cinq administrateurs se sont retirés du Conseil d'administration pour des raisons médicales, personnelles ou professionnelles. Sont devenus membres d'honneur M. Hartz, Mme Couvreur et Maître Depond, en remerciement de leurs très nombreuses années passées au service de l'ARTAC, notre association restant par ailleurs en contact étroit avec Mme Cotten-Rhein.

De ce fait il y a eu un renouvellement du Conseil d'administration et nous sommes ravis d'accueillir en son sein:

- M. Jean HUSS, membre du Conseil de l'Europe, membre des commissions santé et de la recherche et vice-président de l'Académie européenne de médecine environnementale,
- Dr. Cécile RENSON, présidente de l'Association Françaises des Femmes Médecins (AFFM)
- Mme Isabelle JEHANNIN, réalisatrice de films documentaires et auteur du film de présentation de l'ARTAC
- M. Armand-Louis WEISHEIMER, membre du Conseil d'administration de la Fondation Raymond Tourre et Associé de M&A International
- Mme Christine CAMPAGNAC-BOULIN, déléguée de l'ARTAC pour l'Europe

Les mandats de M. Thiebaut, Maître Riondet et M. Bernard ont été renouvelés.

Toute l'équipe de l'ARTAC se joint au Pr. Belpomme pour remercier chaleureusement M. Jean-Alec Ducros, Mme Meris Michaels, l'Oeuvre d'Assistance Fraternelle, M et Mme Jean-Louis Vendrame, M. Max Cointreau, M. Alain Miny, Dr. Paule Lemoine et M. Yves Rutschmann pour leurs très généreuses contributions aux travaux de l'ARTAC.

L'ARTAC a obtenu une subvention du Groupe Léa Nature qui reverse 1% de son chiffre d'affaire à des associations qui œuvrent pour la protection de l'environnement. L'ARTAC est ainsi devenu membre du *Club 1% pour la Planète*.

L'ARTAC est également bénéficiaire d'une subvention d'Osato Research Institute pour l'un de ses protocoles de recherche.

Un partenariat avec Idéal Production pour une meilleure communication de l'ARTAC

Les recherches de l'ARTAC sont aujourd'hui reconnues au plan international mais cela ne se traduit pas par une grande visibilité au plan national. Fort de ce constat, un administrateur de l'ARTAC, M. Boudet, que nous remercions, nous a mis en contact avec la société Idéal Production dont le président, M. Maurice Bouchentouf, était présent au Conseil d'administration et à l'Assemblée Générale du 18 juin 2010 afin de présenter sa société et leur évaluation de la communication de l'ARTAC.

Grâce à un partenariat avec Idéal Production, l'ARTAC devrait changer son identité graphique et améliorer sa communication tout en continuant à consacrer la majeure partie de son budget à la recherche.



Les recherches de l'ARTAC



Les pesticides en cause dans l'apparition des cancers de la prostate aux Antilles françaises

JOURNAL OF CLINICAL ONCOLOGY

ORIGINAL REPORT

Chlordecone Exposure and Risk of Prostate Cancer

Luc Montagnier, Jean Rodrigue Ndong, Arnaud Giusti, Mari Romana, Helene Delacroix-Maillard, Sylvaine Cordier, Bernard Jégo, Jean Pierre Thome, and Pascal Blanchet

En 2007 le Pr. Belpomme avait annoncé que l'augmentation d'incidence des cancers de la prostate aux Antilles françaises était due notamment à l'utilisation massive de pesticides organochlorés dont la chlordécone. Des critiques avaient alors suivi. Pourtant le « rapport Belpomme » a déclenché le plan chlordécone du gouvernement et son financement à hauteur de 35 millions d'euros. Depuis, de nombreux scientifiques en France et dans le monde sont arrivés aux mêmes conclusions.

En juin 2010 (au beau milieu de la coupe du monde de football!) les résultats de l'étude Karuprostate en Guadeloupe ont enfin été publiés. Celle-ci reconnaît que le pesticide chlordécone, utilisé sans restriction de 1973 à 1993 en Guadeloupe, a non seulement entraîné « durablement une pollution des sols et une exposition d'une partie de la population » mais est aussi, au moins pour partie, à l'origine des cancers de la prostate. Les résultats de cette étude sont en plein accord avec ce qu'avait dénoncé le Pr. Belpomme et confirment donc ce que depuis Hippocrate tout médecin sait : on ne peut vivre en bonne santé dans un environnement pollué.

Les résultats de l'étude Karuprostate sont aussi en accord avec les publications récentes de l'ARTAC dont nos bulletins antérieurs se sont fait l'écho. Un nouvel article suggérant que l'augmentation d'incidence des cancers de la prostate en Martinique est bien d'origine environnementale et non liée à une modification de la susceptibilité génétique de ses habitants caribéens est actuellement soumis pour publication au JNCI, le journal scientifique de l'Institut de recherche sur le cancer américain, l'une des meilleures revues de cancérologie dans le monde.

Recherches ARTAC-CNRS

Le 21 juillet, MM. Belpomme et Irigaray ont rencontré à l'ARTAC M. Crich, directeur de l'Institut de Chimie des Substances Naturelles (ICSN) de Gif sur Yvettes afin de régler les modalités de collaboration des recherches CNRS-ARTAC sur le biomarqueur BM2607/05, pouvant être éventuellement utilisé comme teste de dépistage ou de diagnostic précoce. De nouvelles expériences ont par ailleurs été réalisées chez le rat en collaboration avec l'Unité INSERM de Dijon et sont en attente de dosage biologique.

Les projets de l'ARTAC à Genève

Afin de mettre en place une collaboration scientifique avec l'Université de Genève, et plus particulièrement avec l'Institut des Sciences Environnementales, le Pr. Belpomme a rencontré le 25 juin, le Pr. Lawrence, sociologue, spécialisé dans des recherches sur le rôle de l'habitat dans l'apparition des maladies. Il est envisagé, mais pas encore confirmé, que le Pr. Belpomme donne une série de cours de médecine environnementale incluant le problème des cancers à la rentrée prochaine.

Le Fonds de la recherche en santé du Québec invite l'ARTAC

Pour l'année 2010, Le Fonds de la recherche en santé du Québec (FRSQ), un organisme subventionnaire qui met en œuvre les stratégies gouvernementales en matière de recherche en santé humaine telles que définies par la Stratégie québécoise de la recherche et de l'innovation, en collaboration avec la Société de recherche sur le cancer (SRC) du Canada, a lancé un nouveau programme de recherche appelé GRePEC (Groupe de recherche et de prévention sur l'environnement-cancer).

Le GRePEC est ainsi un des moyens par lesquels le gouvernement Québécois soutient la recherche sur les causes environnementales du cancer.

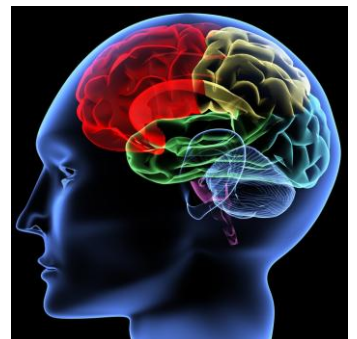
Ce programme vise en effet à réunir un maximum de preuves scientifiques pour démontrer l'impact de divers éléments de notre environnement sur le risque de développer un cancer. Devant la grande quantité de projets (lettres d'intention) reçues par le FRSQ, il a été décidé par le FRSQ et la SRC de créer un comité d'expertise international afin de sélectionner les meilleurs projets.

Compte tenu des connaissances et de l'expertise de M. Philippe Irigaray dans le domaine de la santé environnementale, le GRePEC l'a sélectionné avec 4 autres personnalités scientifiques pour constituer le groupe international d'évaluation des lettres d'intention qui s'est réuni le 3 mai 2010 à Montréal.

C'est donc une reconnaissance de plus de la qualité des travaux de recherche de l'ARTAC puisque le ministère Québécois considère M. Philippe Irigaray comme l'un des 5 meilleurs experts scientifiques dans le domaine de la santé environnementale.

Du nouveau sur nos recherches sur le SICEM et le syndrome d'hypersensibilité aux produits chimiques (MCS)

Le point important est que les anomalies biologiques et d'imagerie médicale que nous avons décelées chez les malades atteints de SICEM et de MCS sont les mêmes, ce qui suggère un mécanisme commun, au plan de la pathologie. **Ces résultats nous ont donc conduit à proposer le même traitement pour ces deux syndromes.** En phase aiguë, le traitement repose sur trois piliers : l'administration



d'antagonistes pour le récepteur H1 (afin de fermer la barrière hématoencéphalique), des tonifiants du système nerveux (afin d'aider à la régénération des astrocytes, les cellules cérébrales qui sont lésées par les champs électromagnétiques) et un restaurateur vasculaire. **En outre, sous la conduite de Carine Houssay, une étude prospective utilisant un complexe stimulant les systèmes antioxydant et immunitaire est en cours de mise en place chez des malades atteints de SICEM en collaboration avec le Pr. Luc Montagnier.**